

Rappel du dispositif « Argent de Poche »

Pour qui ?

Les jeunes de 16 ans révolu et jusqu'à la veille de leur 18 ans, qui habitent La Bouëxière

Quand ?

Toutes les vacances, sauf celles de Noël.

Où ?

Au sein des services municipaux.

Avec qui ?

Les agents communaux des services concernés par les missions proposées.

Pour faire quoi ?

Le désherbage, du ponçage et de la peinture, l'entretien de locaux, du rangement, de l'archivage...

Pour quelle durée ?

Les missions sont proposées sur des demi-journées de 3h.

Les demi-journées sont réparties sur l'ensemble des participants, en fonction des besoins des services.

Leur nombre est donc variable d'une année à l'autre.

Combien ?

Chaque demi-journée est rémunérée 15€.

Règles à respecter



- Dans le cadre de ce dispositif un travail sérieux est attendu
- Il faut avoir une tenue adaptée à la mission et au lieu de travail
- Pas de téléphone portable
- Être discret
- Venir chercher son règlement en temps et en heure, soit chaque vendredi à partir de 14h en mairie, auprès de la comptable.
En cas d'impossibilité me contacter pour trouver une solution.

Pour toutes informations contacter Ludivine DANEL :
jeunesse@mairie-labouexiere.fr - 06 43 85 79 86



Candidature "Argent de Poche"

A retourner en mairie au plus tard le **Samedi 11 juin 2022**

Nom : Prénom :

Tel portable : **Celui du jeune IMPERATIVEMENT**

Email : **Celui du jeune IMPERATIVEMENT**

Pour des raisons d'efficacité, il n'y a plus d'inscription à la journée.
Merci d'indiquer dans les tableaux ci-dessous **vos disponibilités à la semaine**, en cochant les cases correspondantes.

A noter : Ce n'est parce que tu es disponible, qu'une demi-journée te sera forcément attribuée.

| Juillet | Dispo |
|--------------------------|-------|
| Du 4 au 8 juillet 2022 | |
| Du 11 au 15 juillet 2022 | |
| Du 18 au 22 juillet 2022 | |
| Du 25 au 29 juillet 2022 | |

| Août | Dispo |
|-----------------------|-------|
| Du 1 au 5 août 2022 | |
| Du 8 au 12 août 2022 | |
| Du 15 au 19 août 2022 | |
| Du 22 au 26 août 2022 | |

IMPORTANT

- Tout document renvoyé après le **samedi 11 juin** ne sera pas pris en compte
- **Signaler tout changement** (disponibilités, coordonnées)
- Les informations, affections et changements seront envoyés par email, il faut donc consulter ta **MESSAGERIE REGULIEREMENT !**

